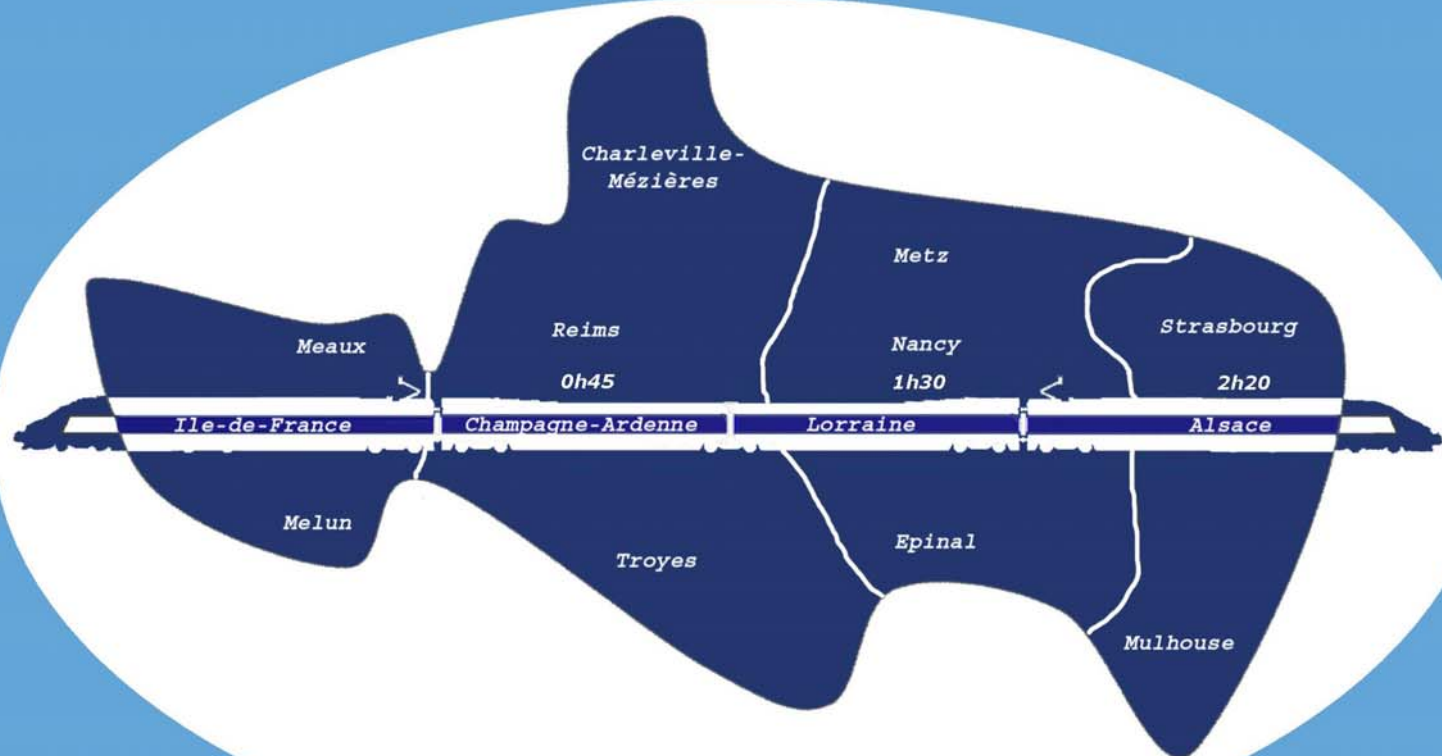


INVESTIR DANS DES REGIONS A GRANDE VITESSE

(FIP)



**CROISSANCE
GRAND EST 3**



Vous le savez, un patrimoine harmonieux est un patrimoine équilibré.
À ce titre, vous diversifiez vos actifs sur des critères comme la liquidité, le niveau de risque ou encore la durée du placement (immobilier, assurance vie, actions,...).

Le FIP, une diversification patrimoniale haut de gamme...

Le FIP est un Fonds Commun de Placement à Risques (FCPR) qui investit majoritairement (60% minimum) dans des sociétés non cotées en phase de développement et de transmission de trois régions administratives limitrophes.

Le FIP vous permet d'investir dans le développement et la transmission des PME régionales au capital souvent familial. Compte tenu de la moyenne d'âge actuelle des dirigeants de PME, l'INSEE estime qu'environ 700.000 PME françaises vont changer de mains d'ici 15 ans.

Le potentiel de création de richesses et d'emplois est donc important si les transmissions sont correctement anticipées et bien accompagnées.

gérée par une équipe réputée et expérimentée

Créé en 1993 par Philippe CHOLET, le Groupe Sigma a investi de manière exclusive dans les PME/PMI dans le cadre d'une gestion privée. Depuis 2004, Sigma Gestion met son expertise au service des investisseurs particuliers et des institutionnels.

L'équipe de Sigma Gestion a une expérience confirmée dans la gestion des entreprises et le Capital Investissement (3I, KPMG, Groupe Gérard Auffray, Perrier, Axa AM, Crédit Mutuel,...).

Cette grande diversité d'expériences et de compétences permet une sélection pertinente des dossiers d'investissement.

Des avantages

♦ À la souscription: Réduction d'impôt sur le revenu correspondant à 25% de l'investissement*.

♦ Un célibataire qui investit 12.000 € obtient donc une réduction maximum de 3.000 €. Un couple qui investit 24.000 € obtient une réduction de 6.000 € maximum.

* Sous réserve de conserver les parts n'intervenant, en dehors des cas de vie du fonds (possibilité de deux fois un an

- ♦ **40 opérations depuis 1993**
- ♦ **43 millions d'euros et 5 fonds sous gestion**
- ♦ **Une présence nationale, un siège parisien,
un ancrage régional fort.**

dans des régions à grande vitesse

Le nouveau record de vitesse de 574.8 km/h sur la ligne TGV est-européenne illustre parfaitement ce que nous attendons des investissements dans ces régions : vitesse, ouverture sur les marchés européens internationaux, création d'emplois et essor économique.

La ligne à Grande Vitesse Est relie Strasbourg à Paris en 2h20 (contre 4 heures hier) en passant par Metz en 1h30 et Reims en 45 minutes.

Le Réseau Ferré de France estime que l'effet TGV va créer 16.500 nouveaux emplois sur la zone Grand Est.



TGV EST EUROPEEN

La stratégie d'investissement de Croissance Grand Est 3 :

Un fonds « pur non coté » investi dans les PME en IDF, Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace.

Sigma Gestion oriente les 60% règlementaires de la sélection sur les PME mûres régionales en phase de développement et de transmission dans les trois premières régions indiquées ci-dessus.

Les 40% restant seront eux aussi principalement investis dans les PME des quatre régions sélectionnées. Vous bénéficiez ainsi du potentiel économique des PME régionales les plus performantes, en contrepartie d'une faible liquidité, les titres n'étant pas cotés en bourse.

Les critères d'investissement

- ◆ Essentiellement des PME mûres
- ◆ Chiffre d'affaires entre 3 et 30 M€
- ◆ Marchés existants et en croissance
- ◆ Potentiel de rentabilité attractif
- ◆ Production ou services
- ◆ Compétence du management
- ◆ Possibilités de sortie à terme

fiscaux incitatifs

◆ À la sortie: Exonération d'impôt sur les plus-values réalisées* (hors prélèvements sociaux)

◆ Les avantages fiscaux du FIP et du FCPI sont cumulables. Un couple peut donc bénéficier d'une réduction d'impôt de 12.000 € (2 X 6.000 €).

pendant 5 ans minimum. Les rachats particuliers, qu'à l'issue de la durée de prorogation des fonds, soit 10 ans maximum).

La continuité des Croissance Grand Est

Sigma Gestion élargit sa gamme FIP avec la troisième génération de fonds Croissance Grand Est.

La société de gestion bénéficie du soutien financier et logistique des régions Alsace et Lorraine et distribue ses fonds exclusivement par le biais de réseaux indépendants haut de gamme.

Croissance Grand Est 3 est toujours le seul FIP intervenant sur les régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne qui soit géré par une société de gestion indépendante de tout groupe bancaire ou industriel.

100% de la plus-value est acquise au souscripteur si la performance est inférieure ou égale à 6% par an

L'équipe de Sigma Gestion ne percevra aucun intéressement à la liquidation des fonds si la performance de votre placement est inférieure à un rendement brut annuel de 6% par an.

Cette clause dite de « Hurdle » (une haie en anglais) est habituellement réservée aux institutionnels et son fonctionnement est simple : il existe des parts A pour l'ensemble des souscripteurs et des parts B pour l'équipe de gestion.

A la liquidation d'un FIP, la plus-value est classiquement répartie de la manière suivante : 80% pour les parts A et 20% pour les parts B.

L'équipe de Sigma Gestion a décidé d'appliquer cette répartition seulement si elle vous offre un rendement minimum de 6% brut annuel. Il ne s'agit en aucun cas d'une garantie de 6% par an, mais d'un objectif de gestion.



La presse parle de Sigma Gestion

 - 01/12/2006	Mais la préférence va à Croissance Grand Est II de Sigma Gestion, seul FIP, à notre connaissance, où la "commission de performance", égale à 20 % des plus-values, n'est retenue que si le souscripteur a reçu un rendement annuel de 6 %, hors avantage fiscal. Autre point fort, ce FIP est investi dans l'Est de la France, où il y a peu de sociétés de capital risque. Il ne devrait pas y avoir trop de concurrence sur les dossiers. Enfin Sigma jouit d'une bonne notoriété au plan local
 Investissez près de chez vous - 06/12/2006	Achetez le FIP Croissance Grand Est 2 Ce fonds d'investissement de proximité (FIP) géré par Sigma Gestion consacre 80% de son actif au non-coté sur les régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne.
 Investir Hebdo - 04/11/2006	Seul Sigma Gestion, dans un souci de « <i>bonne gouvernance</i> » s'engage à ne percevoir aucun intéressement sur la plus-value du FIP Croissance Grand Est 2 et du FCPI Croissance Innova Plus lors de la liquidation si le rendement brut annuel est inférieur à 6%.
 Les lancements du mois au crible - Octobre 2006	Croissance Grand Est 2 * * * * Sigma Gestion lance la deuxième version de son...(FIP) sur les régions Alsace, Lorraine et... veut faire monter le curseur à 80% (ndlr: Pme/Pmi non cotées) Autre originalité : si le rendement brut annuel est inférieur à 6 %, les gérants ne perçoivent aucune commission sur la performance.

Les conditions du FIP Croissance Grand Est 3

Période de souscription

♦ jusqu'au 31 décembre 2007 pour bénéficier de la réduction d'impôt au titre des revenus 2007 (clôture du fonds en juin 2008)

♦ *Souscription minimale* : 2.000 € hors droits d'entrée

♦ Valorisation : semestrielle

♦ *Dépositaire* : Société Générale,
29 boulevard Haussmann, 75009 Paris

♦ *Droit de sortie* : 0%

♦ *Durée conseillée* : 7 à 10 ans. La liquidité est garantie en cas de licenciement, décès ou invalidité

♦ *Société de Gestion* : Sigma Gestion,
5 rue Frédéric Bastiat, 75008 Paris,

www.groupesigma.com

AVERTISSEMENT AMF

L'Autorité des marchés financiers appelle l'attention des souscripteurs sur les risques qui s'attachent aux FIP (fonds d'investissement de proximité). Lors de votre investissement, vous devez tenir compte des éléments suivants :

• Le fonds va investir au moins 60 % des sommes collectées dans des entreprises à caractère régional, dont au moins 10 % dans de jeunes entreprises (créées depuis moins de 5 ans). Les 40 % restant seront éventuellement placés dans des instruments financiers autorisés par la réglementation, par exemple des actions ou des fonds (ceci étant défini dans la notice du FIP).

• Pour vous faire bénéficier de l'avantage fiscal, les seuils de 10 % et 60 % précédemment évoqués devront être respectés dans un délai maximum de 2 exercices et vous devrez conserver vos parts pendant au moins 5 ans. Cependant la durée optimale du placement n'est pas liée à cette contrainte fiscale du fait d'investissements du fonds dans des sociétés régionales souvent de petites tailles dont le délai de maturation est en général plus important.

• Votre argent va donc être en partie investi dans des entreprises qui ne sont pas cotées en bourse. La valeur de vos parts sera déterminée par la société de gestion selon la méthodologie décrite dans le règlement du fonds, sous le contrôle du dépositaire et du commissaire aux comptes du fonds. Le calcul de cette valeur est délicat.

• Le rachat de vos parts par le fonds peut dépendre de la capacité de ce dernier à céder rapidement ses actifs ; elle peut donc ne pas être immédiate ou s'opérer à un prix inférieur à la dernière valeur liquidative précédant votre demande de rachat. En cas de cession de vos parts à un autre souscripteur, le prix de cession peut aussi être inférieur à la dernière valeur liquidative connue.

Les frais du fonds comprennent

Catégorie	% ou montant	Base de calcul	Périodicité
Droits d'entrée	5% TTC maximum	Prix de revient des parts A	Ponctuelle à la souscription
Frais de constitution	1,19% TTC	Actif Net	Ponctuelle à la souscription
Commissions de gestion	3,82% TTC	Actif Net ou souscriptions	Annuelle
Dépositaire / Gestion du passif	0,10% / 17,70 euros TTC maximum	Actif Net / Par porteur	Annuelle
Commissaire aux comptes	4.186 à 12.916 euros TTC maximum	Suivant mission	Annuelle
Frais liés aux investissements	1% TTC maximum	Actif Net	Annuelle
Gestion adm. / comptable	0,12% TTC ou 13.156 euros TTC maximum	Actif Net	Annuelle

Dénomination	Date de création	% de l'actif éligible	Date à laquelle l'actif doit comprendre au moins 60% de titres éligibles
FIP Croissance Grand Est	2004	26,82% au 30/06/07	30/06/2008
FIP Croissance Grand Est 2	2006	3,92% au 30/06/07	31/12/2008
FCPI Croissance Innova Plus	2006	17,68% au 30/06/07	31/12/2008

Votre conseiller est: